

ET IL TE PARDONNE.
PUISSENT SUR LE VOLUME QUE TU AS ECRIT,
DERNIER REFUGE
DE LA GRANDEUR ITALIENNE,
REPOSER RECONCILIEES
AVEC LUI
LES CLEFS SOUVERAINES,
EN PREUVE DE CETTE UNION,
QUI, SEULE, PEUT FECONDER LES ESPERANCES
DE LA MÈRE PATRIE !

AVIS DU TRADUCTEUR.

Le livre que nous présentons au public n'est pas une œuvre de controverse. Il n'a été ni composé ni traduit en vue de ressusciter des doctrines qui, de l'aveu de tous, exercèrent au moyen-âge un empire salutaire, mais dont personne ne songe à demander l'application dans l'état actuel du monde, à cette heure où l'Eglise, bien loin de réclamer une intervention dans les affaires temporelles des Etats, se trouverait heureuse de conserver ses droits spirituels les plus incontestables.

Rétablir dans son jour la vérité obscurcie par les passions, rendre à la vertu son honneur et la venger d'un opprobre de six siècles, infliger au crime triomphant la réprobation qui lui est due, servir ainsi les desseins de la Providence, qui n'ajourne pas

toujours à la vie future la cause de la justice, tel est le noble but que s'est proposé D. Tosti, et qui nous a soutenu nous-même dans notre travail. *L'Histoire de Boniface VIII et de son siècle* est donc uniquement une œuvre de réparation historique, une satisfaction donnée à la morale, à la société.

Si, profitant des généreux efforts tentés avant lui pour réhabiliter la mémoire d'un pontife persécuté et outragé pendant sa vie, calomnié et méconnu après sa mort, l'illustre bénédictin a pu la défendre d'une manière plus complète, il n'a pas, sans nul doute, la prétention d'avoir dit le dernier mot dans ce débat solennel; mais, en fournissant quelques pièces importantes à la procédure, il aura contribué au triomphe de son client, de son héros; et ce service lui conciliera, nous en avons la confiance, les sympathies non-seulement des catholiques, mais encore de tous les esprits honnêtes restés fidèles aux principes sacrés de l'équité.

INTRODUCTION¹.



MONSIEUR L'ABBÉ,

Lorsque votre lettre est venue m'apprendre le projet que vous avez formé de traduire en français mon *Histoire de Boniface VIII et de son siècle*, je m'en suis vivement réjoui, et parce que votre connaissance de la langue italienne m'était un sûr garant de l'exactitude avec laquelle mes pensées seraient reproduites, et parce que je désirais que mes efforts pour réhabiliter la mémoire de ce pontife fussent rendus publics dans la patrie de Philippe-le-Bel et de Nogaret.

¹ Cette Introduction nous a été adressée en forme de lettre, par D. Tosti, le 2 avril 1853. (Note du Traducteur).

La France est le pays des expériences ; car son peuple a été doué par le Ciel d'une surabondance de vie et d'action telle qu'il ne peut supporter le retard qu'une idée met à mûrir. Il aime à cueillir encore verts les fruits des idées qui fermentent progressivement dans l'esprit de l'humanité ; il préfère à la récompense promise aux prudents la joie des prémices. Son ambition est celle de la priorité ; mais, s'il y a là une glorieuse palme à moissonner, il s'y rencontre aussi de cruelles épines. Durant le cours de la civilisation en Europe, une période historique était-elle à son déclin ; tandis que les autres peuples demeuraient dans le calme de la prudence, sous l'influence d'un instinct commun qui pressentait la venue de l'ère prochaine, la France, par suite du sentiment dont nous venons de parler, prenant cet instinct moral pour un développement déjà complet de la pensée providentielle qui devait se réaliser, se levait la première pour la personnifier. Cette personification intempestive, ce devancement des temps, en lui inspirant la haine du passé, la mettaient en

rivalité avec l'avenir. Or, dans cette haine et dans cette rivalité se trouve justement la raison des révolutions, qui ne sont que l'anticipation de l'avenir par la force de l'instinct. C'est un instinct raisonné, mais toujours désastreux ; parce qu'il méconnaît les droits de la pensée de Dieu, sur laquelle il usurpe le pas.

Il résulte de là que la pensée de Dieu, qui, dans la succession progressive du bien, devrait se développer doucement au sein de l'humanité, devient sévère, vengeresse, et apporte, par la voie des révolutions, les bienfaits qu'elle aurait apportés au moyen d'une pacifique évolution. Un vif sentiment de cette pensée est ce qui a toujours rendu les Français impatients, ennemis du retard, désireux de la prévenir. Aussi, après avoir salué les premiers l'aurore d'un beau jour, sont-ils devenus, pour les peuples qui les suivaient posément et attendant la maturité des conceptions divines, un objet d'étonnement : on se demandait comment des hommes que la vue d'une lumière nouvelle avait transportés d'allégresse, pou-

vaient pleurer ensuite comme ceux qui avaient été abandonnés dans les ténèbres d'une période qui n'était plus.

La fin du pontificat politique, par la mort de Boniface VIII, fut une grande révolution, accomplie par des mains françaises. Avec Boniface s'éclipsa une grande période de l'histoire humanitaire. Ce qui succéda et devait succéder, fut hâté par le roi Philippe et par ses assemblées. En avouant, dans les dernières lignes de mon histoire, que je pressentais le retour du pontificat politique, c'est-à-dire d'une influence immédiate de l'Église sur le corps social, je n'ai fait qu'obéir à l'impulsion de convictions, résultat de mes faibles études sur l'histoire de l'humanité. L'aveu de ce pressentiment vous a fait craindre pour moi, M. l'Abbé, quelque objection sérieuse de la part de ceux qui voient, dans les derniers événements dont Rome a été le théâtre, toute autre chose que le retour du pontificat politique. Un contradicteur qui se tiendrait à la surface matérielle des faits, serait fort contre moi ; mais j'espère me défendre

avec non moins de force contre lui, en transportant la question dans la région toute spirituelle des principes.

J'admire le moyen-âge ; mais je n'ai jamais attribué à cette époque, où la lumière et les ténèbres, où la civilisation et la barbarie combattaient sous les yeux maternels de l'Église, un droit de législation éternelle du bien et du beau sur tous les siècles à venir. La négation de ce droit m'a toujours permis, au contraire, d'apprécier librement l'histoire de ce temps ; en sorte que mon admiration du bien et du beau d'alors ne s'est jamais changée en une stupide idolâtrie. Avant de réciter le symbole de la foi historique, la contemplation de l'économie morale de la création m'avait déjà révélé la loi du progrès. Et cette loi, que j'ai crue *a priori*, m'a fortement mis en garde contre la malheureuse utopie de ceux qui comptent pour très-peu de chose, dans l'ordre politique et social, ce que l'on appelle la raison des temps. Semblable à un mur, cette raison environne les grandes périodes de l'histoire, elle en forme comme autant

de cités distinctes, dont les habitants ne doivent pas confondre leur individualité; elle les soumet à des lois déterminées, préside au développement de leurs pensées et de leurs sentiments; elle récompense, punit, commande. Mais, lorsqu'une période agonisante disparaît pour faire place à une période nouvelle, cette raison abdique son immense pouvoir législatif entre les mains d'une raison nouvelle aussi; et ceux qui, par flatterie ou par ignorance, voudraient ressusciter la première et en étendre le vieil empire à une période qui n'est plus la sienne, insulteraient à la raison première et immuable qui préside aux raisons mobiles des temps.

Cette raison que j'appelle première, ne connaît pas de périodes dans la vie de l'humanité, elle ne multiplie pas ses lois; et, dans l'exercice de son autorité, elle procède par voie, non de raisonnement, mais d'intuition; et le fruit de son intuition est l'ordre universel. Elle est *l'ubi consistam* que cherchait Archimède, pour résoudre le problème de la dynamique du monde, et qui n'est pas moins nécessaire à la dy-

namique de l'esprit. Elle donne le branle au progrès de la pensée humanitaire; et quelle que soit l'aberration de celle des hommes, pour elle, elle est toujours juste, toujours bonne, toujours féconde d'ordre et d'harmonie; en un mot, c'est Dieu dans la création.

Dieu peut être méconnu, mais pas toujours, mais pas partout. Lorsqu'il est méconnu, comme raison première, le désordre dans lequel tombent nécessairement les hommes, est la perturbation des raisons des temps, qu'ils forcent à commander à des périodes sur lesquelles elles sont sans droit. Au contraire, le fruit de la foi dans la raison première est l'harmonie et la subordination de ces raisons, lesquelles se succèdent sans s'envahir mutuellement.

Connu ou méconnu, Dieu est toujours présent à la conscience de l'humanité. Les hommes d'une période donnée peuvent devenir athées, mais l'humanité ne peut jamais faillir dans la foi. Quand les athées, instruits par l'expérience, éclairés de la grâce, reviennent à la croyance en Dieu, on dit alors que Dieu manifeste de nouveau, dans la catégorie d'une

période historique, cette vertu qui ne cesse jamais d'agir dans le domaine indéfini de la vie humanitaire.

Le Dieu des catholiques, comme raison première dans l'économie sociale, c'est Jésus-Christ; l'humanité prise par lui est la forme sensible de cette raison. Mais, comme c'est une raison qui gouverne, elle a dû être puissante; puissante, elle a été revêtue d'une autorité visible, incontestable, immuable. Or, cette autorité est précisément celle de l'Église, déterminée dans son action par le pontificat romain. Si ce pontificat réunit, entre ses mains, au moyen-âge, les destinées politiques de l'Europe, cela ne vint pas seulement de ce que l'Europe confiait, par une détermination spontanée de sa volonté, son sort à l'Église, et par conséquent aux pontifes; mais encore de ce que Jésus-Christ, qui vivait dans l'ensemble de l'humanité pour la vivifier, ne pouvait manquer de venir au secours d'une période où les éléments de mort prédominaient.

Mais cet acte de Jésus-Christ secourant les hommes et les prenant, en quelque sorte, par la main, pour

les conduire, ne dérogea nullement aux lois de la raison première, par laquelle ils devaient réaliser librement, dans le temps, la loi du progrès. C'est pourquoi, en les protégeant, il ne fit que développer en eux leur liberté entravée par l'ignorance; c'est-à-dire qu'il ne fit que préparer une autre période, durant laquelle l'émancipation pût s'harmoniser en eux avec la sujétion à la raison première, qui n'est autre, comme nous l'avons dit, que Jésus-Christ, l'Église, la papauté.

Cette période vint; ce fut celle de la philosophie. Des intelligences d'élite se mirent à la recherche des plus hautes vérités dans l'ordre psychologique et physique, dans l'ordre de l'économie humanitaire, au double point de vue politique et social. Les découvertes de ces hardis explorateurs furent immenses; mais, appliqués tout entiers à atteindre leur but, ils oublièrent le principe sacré d'où ils étaient partis. Ils ne formaient qu'une période historique; mais ayant une fois perdu de vue la raison première, qui maintient l'individualité distincte et successive des